

Développement durable

Pour léguer aux générations futures un cadre de vie agréable, notre commune doit s'engager à diminuer son impact sur l'environnement. Planter des arbres et entretenir les espaces verts, c'est bien, mais il faut aller au-delà : s'engager dans les transports propres, les logements et équipements écologiques qui économisent l'énergie.

- Intégrer la Haute Qualité Environnementale et les énergies nouvelles dans toute rénovation ou construction de bâtiments publics.
- Inciter et aider les particuliers dans cette démarche.
- Diminuer l'impact de la ville et de ses activités sur l'environnement.
- Contribuer à la réduction des nuisances sonores et olfactives.
- Insérer des clauses environnementales dans les marchés publics passés par notre ville.

URBANISER ET CIRCULER DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La **voierie** et les **trottoirs** sont dans un état déplorable. Les travaux avant les élections ne suffisent pas à rattraper le retard. Nous programmerons en toute **transparence et cohérence** la réfection des voiries et des trottoirs.



Le **réseau de bus** devra être revu et corrigé : il est de la compétence du Grand Dijon. Certains quartiers ne sont pas desservis. Parce que nous y siégeons, nous pourrions y faire valoir les intérêts des Chevignois.

Pour permettre l'accès à la propriété des familles de la classe moyenne, nous reprendrons la **maîtrise du foncier** pour proposer des terrains à prix abordable. Nous réaffirmons notre attachement à la **mixité sociale** : nous **maintiendrons la part du logement social à 25%**, sans dépasser ce taux, pour que Chevigny reste en conformité avec la loi SRU.

Les réfections de bâtiments publics ou les reconstructions se feront sous les normes de **Haute Qualité Environnementale**. L'isolation des bâtiments publics sera revue, et les systèmes de chauffage les plus gourmands et les plus polluants seront progressivement remplacés. Outre de possibles subventions, le coût de ces remplacements sera modéré par de rapides économies en combustible qui diminueront les frais de fonctionnement !

L'attitude de la ville en matière d'environnement sera de **montrer l'exemple** : au fur et à mesure de leur vétusté, les automobiles à moteur thermique de la ville seront remplacées par des véhicules électriques, dans la mesure du possible.



En réalisant les infrastructures nécessaires et en assurant leur entretien, nous encouragerons les « **circulations douces** » (à pied, à vélo, ...). Pour cela, il faut des circulations sûres (des pistes cyclables !) et propres (trottoirs et circulations piétonnes à entretenir).



Pour en finir avec les gaspillages d'eau et de temps, il faut privilégier des espaces verts économes en eau, en engrais, en entretien ! Des mesures incitatives seront prises par la Commune pour aider les Chevignois à s'inscrire dans des démarches d'**économie d'énergie** avec l'aide de professionnels.

Les futures constructions publiques respecteront les normes HQE d'économie d'énergie. Les Chevignois seront encouragés à entrer dans cette démarche : récupération d'eau de pluie, chauffe-eau solaire, géothermie, compostage des déchets fermentescibles. Si l'amortissement de certains de ces équipements est encore long, leur généralisation en fera baisser les prix.

Nous appuierons les riverains de la zone industrielle pour **lutter contre les nuisances sonores et olfactives** en trouvant des solutions avec les entreprises concernées.